

DEMANDE DE DISPENSE FORMATION LF3

SUR BASE D'UNE VAFE

(VALORISATION D'ACQUIS DE FORMATION OU D'EXPÉRIENCE)



ORGANISME DÉLÉGATAIRE : LIGUE FRANCOPHONE DE TRIATHLON

AU PRÉALABLE

L'ensemble des informations sur les formations se trouvent :

1. Dans les cahiers des charges de la formation :
 - Cahier des charges ANIMATEUR et INITIATEUR : <https://lf3.be/wp-content/uploads/2024/02/Cahier-des-charges-Triathlon-MSIni-MSAni.pdf>
 - Cahier des charges ÉDUCATEUR : <https://lf3.be/wp-content/uploads/2024/08/Cahier-des-Charges-MS-Edu-2024.pdf>
2. Sur la brochure de présentation :
Sur le site web de la LF3 > page Formation : <https://lf3.be/formation-entraîneur-de-triathlon/>



COMMENT INTRODUIRE UNE DEMANDE DE VAFE ?

Pour les cours spécifiques de la LF3

Formulaire à remplir :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdIVuuwbhN6AwCmlssDybn9txArsqi2TntSyl4cAo4p7rE-A/viewform?usp=publish-editor>

Dans ce formulaire, un **tableau Excel** doit être téléchargé et complété (un par niveau de formation).

Il sert à **justifier votre demande, cours par cours**, en fonction des résultats d'acquis d'apprentissage de ceux-ci.

- Les demandes de dispense totale peuvent être introduites toute l'année.
- Les demandes de dispense partielle doivent être introduites avant le début de la formation concernée (min. 10 jours avant le premier jour de formation).

Au sujet du tableau Excel :

- Dans le premier onglet, vous pouvez indiquer vos coordonnées et cocher les cases nécessaires ; dans le cas où vous avez certains diplômes/brevets, des dispenses automatiques seront accordées et inscrites automatiquement.
- Les deux autres onglets sont à compléter ligne par ligne.

Le montant à payer pour la formation sera adapté en fonction des dispenses obtenues et donc des modules à valider.

Informations complémentaires :

Au sein du dossier constitué, le demandeur doit remettre, si possible, le cahier des charges des formations suivies. Ce cahier des charges ou tout autre document développera les contenus de formation, les volumes horaires pour chaque cours, les modalités des évaluations, les évaluations obtenues, etc. Ces dernières feront l'objet d'une attention particulière.

Des évaluations objectives et justifiées par cours ou par module sont indispensables afin de permettre une analyse des plus objectives.

Pour les candidats non francophones, il y a lieu d'ajouter la traduction en français des documents (au besoin une traduction certifiée peut être exigée).

Les documents transmis doivent explicitement faire la preuve du niveau de compétence du demandeur.

Au besoin des compléments d'informations peuvent toujours être sollicités par l'Administration Générale du Sport et/ou l'opérateur délégataire.

Une demande sera recevable si :

Le questionnaire est complété et envoyé avec les documents demandés : Tableau Excel + les scans des diplômes/brevets/attestations/cahiers des charges de formation).

Pour les cours généraux de l'ADEPS

Les cours généraux sont des prérequis à l'inscription à la formation MS Initiateur et MS Éducateur en Triathlon, et ce afin de standardiser des VAF une liste de dispense par niveau a été publiée. Elle reprend les dispenses possibles et les procédures pour les "anciens" cours généraux, les bacheliers en Éducation Physique,...

Ces informations sont présentes sur le site de l'ADEPS (www.sport-adeps.be)

- MS Initiateur : <https://formation-cadres-adeps.cfwb.be/vocation-pedagogique/moniteur-sportif-initiateur/etape-1-les-cours-generaux-initiateur/>
- MS Éducateur : <https://formation-cadres-adeps.cfwb.be/vocation-pedagogique/moniteur-sportif-educateur/etape-1-les-cours-generaux-educateur/>
- Pour rappel, il n'y a pas de cours généraux Animateur.

ANNEXE

Parcours de formation pour les Sportifs de Haut-Niveau

Cela concerne les athlètes ayant bénéficié d'un **statut ADEPS SHN** (en triathlon ou duathlon) après 2008. Voici le parcours de formation qui est proposé :

Parcours spécifiques pour les SHN et ex-SHN de la LF3 :

MS ANIMATEUR et INITIATEUR :

- Pour les [Cours Généraux ADEPS Initiateur](#) : à valider par le candidat (pas de dispense automatique)
- Pour les [Cours Spécifiques Animateur et Initiateur](#) :
 - Accès au **Learning Moodle** (20h00) : pas de dispense automatique
 - Pour les **parties pratiques** : sur un week-end organisé dans un club labellisé (prise en main du public cible) :
 - **1 journée** (contenu similaire à la formation standard) :
 - CS 021 : Les éléments méthodologiques de base de l'animation lors d'activité ludique de découverte du triathlon
 - CS 022 : La Mallette pédagogique du Triathlon
 - Faire vivre une ou deux fiches Exercice avec des Jeunes/Kids (1 journée)
 - **1 journée** :
 - CS 121 : Animation et encadrement en triathlon, en natation, en cyclisme et en course à pied
 - CS 122 : Planification progressive des habiletés du triathlon
 - CS 131, CS 132, CS 133 (Spécificités NAT, VELO, CAP dans un contexte d'initiation) = une après-midi avec prise en main du public cible directement en collaboration avec un club (Jeunes et Kids).
 - **Stages** (MDS validé par la LF3) :
 - ANIMATEUR : 5h00 au lieu de 10h00
 - INITIATEUR : 15h00 au lieu de 28h00
 -

ANNEXE

Parcours de formation pour les Sportifs de Haut-Niveau

MS ÉDUCATEUR :

- Pour les Cours Généraux ADEPS Éducateur (en e-learning) : à valider par le candidat (pas de dispense automatique).
- Pour les Cours Spécifiques Éducateur :
 - Pour l'**e-learning** spécifique Éducateur (40h) : pas de dispense automatique
 - Pour les **parties pratiques** : sur 2 week-end organisés spécifiquement dans un club avec le public cible :
 - **Week-end 1** (2 journées de 6h00) :
 - CS 223 : Perfectionnement NATATION en triathlon (10h au lieu de 20h)
 - CS 222 : Programmation en perfectionnement triathlon (2h au lieu de 4h)
 - **Week-end 2** (2 journées de 6h00) :
 - CS 224 : Perfectionnement CYCLISME en triathlon (6h au lieu de 12h)
 - CS 225 : Perfectionnement COURSE À PIED en triathlon (6h au lieu de 16h)
 - **Cours à suivre** avec les autres candidats en formation (dates communiquées sur le site de la LF3) :
 - CS 226 : Développement personnel et professionnel (4h)
 - TP 232 : Optimisation des facteurs psychologiques de l'activité et de la performance sportive (4h)
 - CS 236 : Préparation athlétique et physique en triathlon (4h)
 - **Évaluation** : Évaluation combinée et intégrée CS222 - CS223 - CS224 - CS225 (moment à convenir avec la LF3)
 - **Stages** (Maître De Stage validé par la LF3) :
 - 5h à réaliser avec la LF3 : Encadrement de l'équipe des Jeunes Hammers (au lieu de 10h)
 - 15h à réaliser en club (au lieu de 30h)